



## **Retour sur les CE : le boycott de l'intersyndicale !**

Le 25 septembre 2018, dès l'entrée en séance du CEt siège/PEI et du CEt CMB, la CFDT a demandé une suspension de séance pour engager un débat d'1h30 entre élus, en réaction à la publication du Collectif des Salariés adressée à tous.

**Les Organisations Syndicales Représentatives (OSR) demandent, purement et simplement à la direction de désavouer le collectif des salariés Indépendance pour Arkéa.**

**Autrement dit, l'intersyndicale demande à l'entreprise de se désolidariser  
(du collectif) de ses salariés !**

Dans le cas contraire les OSR menacent de boycotter les instances, bloquant ainsi toutes les négociations et tous les votes.

Le syndicat ASISA aurait aimé, qu'en juin 2017, les OSR réagissent aussi vivement aux événements du CMMC, et encore aujourd'hui, pour soutenir les collègues du Massif Central.

Bloquer les échanges avec la direction n'est pas dans l'intérêt des salariés.

N'oublions pas que le projet Liberté n'est pas le seul sujet ! Une direction faisant l'objet d'une réorganisation attendait un avis des élus du CE qui n'a finalement pas été rendu pour cause de boycott, les caisses sont en campagne commerciale, les objectifs de plus en plus difficiles à atteindre...

**Le syndicat ASISA est pour l'indépendance mais n'oublie pas les préoccupations  
quotidiennes des salariés !**

Dans tous les cas, les élus membres du syndicat ASISA répondront, quant à eux, présents aux convocations aux réunions d'instances pour y défendre les intérêts des salariés.